

Journal

ENCORP
ATLANTIQUE INC



DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE 3 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU N.-B. !

AUTOMNE

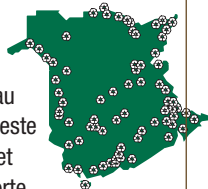
▶ **EXACTITUDE
- CONTRÔLE
DE LA QUALITÉ** +0,026 %

Le 31 août, le contrôle de la qualité des centres de remboursement a révélé un taux d'exactitude continu global de 0,026 %.

Actuellement, neuf centres de remboursement sont dans le mode accéléré. Notre modèle d'échantillonnage pour le contrôle de la qualité comprend également des évaluations des récipients de l'extérieur de la province et du volume de fluctuations (analyses comparatives) pour détecter les irrégularités. Le 31 août, le taux de retour était de 69,4 %.

▶ **VISITE DES CENTRES DE
REMBOURSEMENT**

Nous avons visité la plupart des centres du Nouveau-Brunswick au cours des derniers mois. Il n'en reste plus que quelques-uns à visiter, et nous espérons frapper à votre porte prochainement. Nous avons remarqué que les centres sont mécontents du manque d'étiquette du public en matière de recyclage. Faites attention lorsque vous abordez un client à ce sujet. Le recyclage est un sale métier!



TOURNER EN ROND OU ALLER DE L'AVANT!

À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement au Nouveau-Brunswick, on ne sait pas encore si ou quand le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux entend présenter ses commentaires et un échéancier touchant le rapport publié en décembre 2013 intitulé « Renforcement du Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick ».

Dans le passé, Encorp a clairement indiqué que le programme du Nouveau-Brunswick est à un carrefour avec un besoin d'amélioration des normes et une coopération accrue des intervenants. Si le programme doit s'adapter à l'évolution constante des besoins des consommateurs et à l'augmentation des coûts, il faudra lui apporter des changements.

La définition même d'un récipient à boisson dans le programme du Nouveau-Brunswick, l'efficacité de la collecte, la santé et la sécurité du public ainsi que la commodité pour la clientèle sont tous des facteurs prioritaires nécessitant une attention immédiate.

La modernisation du programme demeure prioritaire pour Encorp Atlantique, ses intervenants et ses distributeurs. Nous exhortons tous les intervenants à travailler en collaboration et avec diligence à l'amélioration de notre programme vieillissant.

Encorp est motivé par le besoin d'améliorer la commodité pour la clientèle comme moyen d'augmenter les taux de recyclage au Nouveau-Brunswick et est passionné par l'exactitude et la traçabilité complète des récipients post-consommation dans notre système.



▶ **À TOUS LES CENTRES DE REMBOURSEMENT TITULAIRES D'UN PERMIS :
RÉCIPIENTS NON CONSIGNÉS PROVENANT D'AUTRES PROVINCES**

Nous tenons à vous informer que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux est parfaitement au courant que des récipients non consignés entrent au Nouveau-Brunswick.

Lorsque vous acceptez ces récipients pour lesquels la consigne n'a pas été versée au Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick, le Programme subit une perte financière.

Les centres de remboursement qui acceptent ces récipients contreviennent assurément à la Loi sur les récipients à boisson et peut-être aussi au Code criminel du Canada.

En tant que centre de remboursement titulaire d'un permis, il est de votre responsabilité de vous assurer que les récipients à boisson qui vous sont apportés pour un remboursement sont consignés au Nouveau-

Brunswick. Selon le paragraphe 7(3) du Règlement général de la Loi sur les récipients à boisson :

« Le titulaire du permis et l'exploitant d'un centre de remboursement doivent s'assurer qu'aucun remboursement n'est payé au centre pour un récipient à boisson vide sur lequel aucune consigne n'a été payée au Nouveau-Brunswick. »

- Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506.389.7320

Pauline Nowlan 506.389.7321	Paul Robichaud 506.577.6651	Colette Boucher 506.389.7323	Pierre Landry 506.389.7322
---------------------------------------	---------------------------------------	--	--------------------------------------

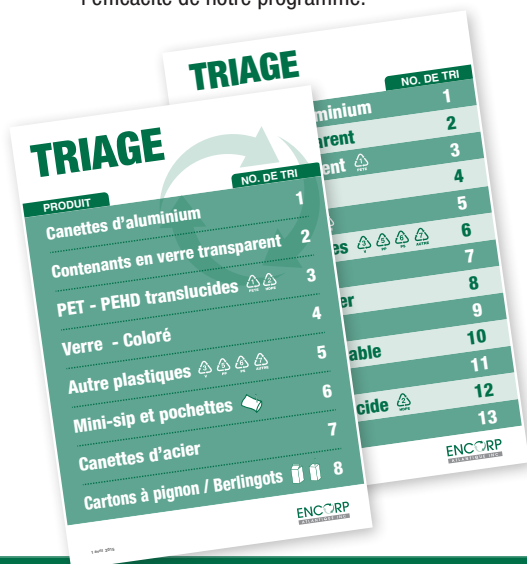
► MISE À JOUR SUR LES RE-CENTRES

Le 1^{er} octobre, le projet de re-centres comptait 2300 ménages, et à ce jour, les commentaires des utilisateurs du service de dépôt rapide ont été positifs. En fait, le projet de recherche d'Encorp a eu un retentissement considérable dans les médias, et déjà, nous avons tiré des leçons précieuses et recueilli des données pertinentes. Nous entamons actuellement l'étape de démarrage et nous nous efforçons de régler les problèmes des divers éléments testés. Entretemps, le personnel chargé de la recherche travaille à la mise au point du tableau de bord de rapports à utiliser durant la période de test. Les rapports sur les indicateurs cruciaux seront transmis à tous les intervenants dans l'espoir de cerner de nouvelles techniques en matière de pratiques de recyclage des récipients.



► DEMANDE DE PROPOSITIONS - NÉGOCIATIONS CONTRACTUELLES 2015-2018

Le processus de révision des contrats des fournisseurs de service pour 2015-2018 (collecte, traitement et marchés des matières) est maintenant commencé. Les contrats, qui devraient commencer en avril 2015, visent la période de trois ans (avec option d'un renouvellement de deux ans). Nous espérons que cette série de négociations avec les fournisseurs de service permettra d'optimiser l'efficacité de notre programme.



► AVIS CONCERNANT LES RÉCIPIENTS DE L'EXTÉRIEUR DE LA PROVINCE

En septembre, Encorp Atlantique a confisqué une pleine charge de récipients de l'extérieur de la province dans un centre de remboursement du Nord du Nouveau-Brunswick. Notre enquête d'un mois a révélé que ce centre avait importé du Québec près de 700 000 récipients de mai à août. Le personnel d'Encorp a collaboré avec les représentants officiels du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux à ce sujet, et des mesures réglementaires seront prises relativement à cette infraction sérieuse.

Lorsqu'un centre de remboursement sera soupçonné d'accepter des récipients de l'extérieur de la province et des récipients frauduleux, Encorp fera enquête et présentera son rapport aux instances du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du N.-B. et déduira les frais de manutention et le remboursement aux consommateurs en conséquence.



► MARCHÉS

La vente des récipients à boisson consignés au Nouveau-Brunswick demeure stable et sans augmentation importante par rapport à l'année passée. Néanmoins, les prix de l'aluminium ont monté cet été pour atteindre un sommet inégalé depuis 17 mois dans des conditions de marché améliorées. Les marchés globaux des matières du dernier trimestre dans le cas du PET sont inférieurs aux prévisions.

APERÇU DES PRIX DU MARCHÉ EN \$ US / LIVRE DE MATIÈRES EN BALLES

	Aluminium	PET	Marché de change
30 septembre 2011	0,79 \$	0,33 \$	1,007 \$
30 septembre 2012	0,74 \$	0,19 \$	0,95 \$
30 septembre 2013	0,64 \$	0,17 \$	1,01 \$
Au 30 septembre, 2014	0,74 \$	0,1725 \$	1,08 \$

INSTANTANÉ DU MARCHÉ / PÉRIODE DE TROIS ANS EN \$ US / LIVRE

	Aluminium	PET
Élevé ▲	0,83 \$ août 2014	0,325 \$ septembre 2011
Faible ▼	0,62 \$ décembre 2013	0,165 \$ décembre 2013

*Ces chiffres sont fondés sur les moyennes mensuelles.